

LE MONDE 4/01/23

Collège : des professeurs des écoles interviendront en 6^e pour une heure d'accompagnement, annonce Pap Ndiaye

La mesure annoncée par le ministre de l'éducation nationale vise à répondre aux difficultés des élèves en français et en mathématiques et à faciliter le passage du primaire au collège.

Par [Eléa Pommiers](#)

Publié aujourd'hui à 10h02, mis à jour à 16h04

Temps de Lecture 1 min.



Le ministre de l'éducation nationale Pap Ndiaye lors d'une réunion du Conseil national de la refondation, à l'Élysée, le 12 décembre 2022. THOMAS SAMSON / AFP

Pap Ndiaye poursuit ses annonces au compte-gouttes. Attendues depuis plusieurs mois mais repoussées à de multiples reprises, des mesures pour le collège ont été dévoilées, mercredi 4 janvier, par le ministre de l'éducation nationale. Le locataire de la Rue de Grenelle a annoncé sur RMC-BFM-TV la généralisation du dispositif « devoirs faits » et la création d'une heure hebdomadaire d'« *approfondissement en français et en mathématiques* » pour les élèves de 6^e selon leur niveau scolaire. Fait nouveau, cette heure supplémentaire sera assurée par des professeurs des écoles qui viendront dans les établissements.

La mesure vise à répondre, a expliqué le ministre, à une « *difficulté majeure en ce qui concerne les savoirs fondamentaux* ». Les évaluations d'entrée en 6^e montrent que « *27 % des élèves n'ont pas le niveau requis en français et un tiers n'ont pas le niveau en mathématiques* », a rappelé Pap Ndiaye. Cela permettra, en outre, un « *agrafage meilleur entre l'école primaire et le collège* », a-t-il assuré.

Le ministre a plusieurs fois, depuis sa prise de fonctions, décrit le passage en 6^e comme une « rupture trop forte » qui « renforce les inégalités scolaires plutôt qu'elle ne les réduit ». Le dispositif annoncé est calqué sur celui des « 6^e tremplin » expérimenté dans six collèges de l'académie d'Amiens depuis la rentrée 2022, mais dont aucune évaluation n'a encore été faite.

Pour les deux autres niveaux du « cycle 3 », le CM1 et le CM2, des « recommandations pédagogiques » sur « la pratique régulière de la dictée, la pratique quotidienne de la rédaction, la régularité du calcul mental » seront envoyées aux enseignants dans le courant du mois de janvier, a ajouté le ministère de l'éducation nationale dans un communiqué envoyé par la suite. Tous les élèves de CM1 passeront en outre des évaluations nationales en français et en mathématiques à partir de la rentrée 2023.

Mesure « cosmétique »

Les principaux syndicats enseignants accueillent cette annonce avec circonspection, soulignant, comme Stéphane Crochet pour le SE-UNSA, des « difficultés organisationnelles pour les professeurs des écoles » qui se font déjà jour dans l'expérimentation d'Amiens. Ils y voient surtout une mesure « cosmétique », selon les mots de Sophie Vénéitay, secrétaire générale du SNES-FSU, premier syndicat du secondaire, alors que le ministre avait parlé dès le mois de septembre du collège comme « l'homme malade du système ». « Un traitement homéopathique » qui ne « permettra pas de travailler dans la durée sur les difficultés des élèves », ajoute-t-elle.

Après sa tribune publiée [dans Le Monde le 22 décembre 2022](#), dans laquelle il listait de « durs constats » sur l'école, évoquant le niveau des élèves et la « défiance générale » envers le système scolaire pour justifier de la nécessité de réformes, le ministre est attendu par la communauté éducative sur davantage de mesures concrètes. C'est notamment le cas concernant la mixité scolaire, dont il dit avoir fait une « priorité ». Il a répété, mercredi, que des annonces seraient faites « prochainement » sur le sujet.